



Leiden, le 16 mars 1909

Monsieur le Professeur,

Né prenez pas mal que je prend la liberté de Vous écrire cette lettre, Vous êtes la seule personne à qui je puis m'adresser dans cette occurrence. M. Smeek Hurgronje m'a dit il y a quelques jours que, vu le manque d'argent, il sera forcé d'abolir la charge d'un rédacteur et que c'est moi qui devrai partir. C'est contre ce procédé arbitraire que je proteste, procédé qui me portera un double préjudice, matériel et moral. Je suis un père de famille et j'ai fait venir ma famille express de New York. J'avais causé avec M. de Goeje, je lui avais demandé si cela valait



la peine de faire ce déménagement, parce que je devais penser aussi à l'éducation de mon fils. M. de Goeje m'avait persuadé que c'était une bonne situation pour moi, que cela durerait des années. Maintenant il est facile de dire: "Monieur, allez-vous en!" et qu'est-ce que je ferai avec ma famille, au vrai-je et avec qui? Maintenant le préjugé moral, parce qu'ils n'ont aucun autre motif pour quoi ils veulent me renvoyer et garder mon collègue - alors que cela devrait être le contraire - que celui que je suis juif et élève de H. Derenburg. Je dois ajouter que M. Hautama s'était opposé à mon engagement pour la même raison et depuis que je suis là il me faisait

toutes les semaines pour me faire partir. C'était M. de Goeje qui me faisait rester et s'il n'était pas malade l'affaire aurait certainement pris une autre tournure. D'ailleurs, s'il y avait un peu plus de contrôle sur le travail jusqu'à présent le travail aurait été plus avancé. M. de Goeje nous a donné un bureau et c'est moi seul qui y ai travaillé. L'autre n'a pas fait la moitié de ce qu'il devait faire - ce ne sont pas de simples accusations, on pourra les vérifier - et maintenant on me dit que l'on n'a pas d'argent pour garder cela et que c'est moi qui dois partir. Si l'on voulait regarder de plus près on pourrait voir que même jusqu'à présent il n'y avait qu'un seul

rédacteur. On a payé à deux et j'ai
seul travaillé.

Etant convaincu, Monsieur le
Professeur que Vous aurez pitié de ma
situation précaire et que Vous ne
me laisserez pas victime du jésuitisme,
je Vous prie de vouloir bien
agréer, Monsieur le Professeur,
l'assurance de mon plus profond
respect

M. Seligsohn
Hotel Rijnland